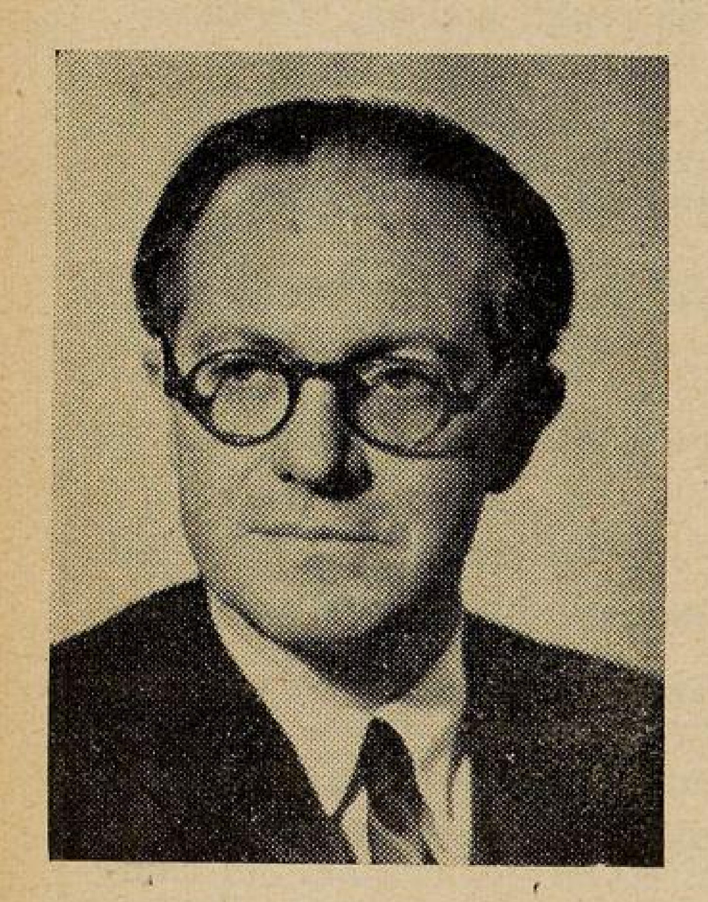
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

PREMIERE CIRCONSCRIPTION



Roger JOISSON

VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
Conseiller Général du Canton de CHORGES — Maire de MONTGENEVRE
Vice-Président de l'Association des Maires Ruraux du département
Vice-Président de l'Association des Communes Forestières
Président de la Commission Départementale
Rapporteur de la Commission de Serre-Ponçon

CANDIDAT RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT PAYSAN POUR L'EXPANSION ECONOMIQUE DES HAUTES-ALPES

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Kléber SARLIN

MAIRE DE BARRET-LE-BAS
Membre de la Commission départementale de l'Habitat Rural
Vice-Président de l'Association des Maires Ruraux du département

Electrices, Electeurs,

Chers Compatriotes !

A la suite de circonstances qui sont encore dans toutes les mémoires, vous êtes appelés à élire, le 23 novembre, un député au scrutin uninominal. Sollicité par bon nombre d'entre vous, je me présente donc à vos suffrages comme **candidat républicain indépendant-paysan pour l'expansion économique des Hautes-Alpes,** avec comme remplaçant éventuel, Kléber Sarlin, maire de Barret-le-Bas.

Dans la période actuelle, tout tient au **Général de Gaulle** qui, en mai dernier, a sauvé le pays de la guerre civile et qui, depuis lors, a œuvré pour la rénovation des institutions du pays en même temps qu'il rendait à la France une **politique indépendante,** même à l'égard de ses alliés, car il n'a pour seul souci que les intérêts français.

Républicain fermement attaché aux institutions démocratiques, je suis **opposé** de toutes mes forces **à toute tentative de pouvoir personnel ou de dictature quelle qu'elle soit** : militaire, d'une classe ou d'un parti.

Adversaire du « parti unique », j'estime néanmoins qu'au lendemain de la consultation électorale, un **regroupement des partis républicains** doit s'opérer.

Par ailleurs, je me déclare **hostile à la mise hors la loi d'aucun parti** ou groupement, le régime républicain et la démocratie ne pouvant exister sans la libre expression de toutes les opinions.

Ancien combattant de 14-18 et 39-45, je connais trop les horreurs de la guerre et les souffrances qu'elle impose aux combattants et à leur famille pour ne pas souhaiter que le drame actuellement vécu en **Algérie** se termine bientôt.

Au reste, je considère que ce douloureux conflit, qui a duré quatre ans en raison de l'impuissance des parlementaires et des gouvernements à en venir à bout, sera rapidement résolu grâce à l'action énergique autant que souple et diplomatique du Général de Gaulle.

Ayant ainsi défini les grandes lignes de la politique générale que j'entends suivre et défendre au Parlement si vous me faites l'honneur de m'envoyer y siéger, je vous soumets ces points plus particuliers de mon programme :

Défense de l'agriculture par la parité des prix agricoles avec les prix industriels afin d'assurer aux exploitants une juste rémunération et **soutien des intérêts agricoles français dans le cadre du Marché Commun.**

Aide aux communes rurales par l'accélération des programmes d'adduction d'eau et d'entretien des routes, par l'aménagement des gîtes ruraux, la modernisation des moyens de lutte contre l'incendie, et par l'octroi de **subventions** indispensables aux travaux d'adduction d'eau ; à la réfection, l'entretien et l'achèvement des chemins ; à la réparation des bâtiments communaux (écoles, mairies, églises, etc...) et au reboisement des terres.

Développement du tourisme et du climatisme (camping, maisons de repos, maisons d'enfants).

Protection des bois français.

Recherche de l'équilibre financier par la compression des dépenses publiques inutiles et la modification complète du système de recouvrement des impôts de façon à répondre aux exigences de la justice fiscale. Cet équilibre conditionne d'ailleurs la **stabilité des prix** sans laquelle il n'y a pas d'augmentation des salaires réels pour la **classe ouvrière.**

Respect des lois sociales existantes et leur extension aux cultivateurs qui doivent en bénéficier à égalité avec les travailleurs de l'industrie et du commerce.

Respect des engagements pris à l'égard des fonctionnaires.

Augmentation des crédits aux petites et moyennes entreprises pour favoriser leur modernisation.

Défense du petit commerce.

Relèvement du taux des prestations familiales pour rétablir le pouvoir d'achat des familles.

Augmentation des allocations, pensions et retraites versées aux vieux travailleurs proportionnellement à leur dernier salaire.

Sauvegarde des droits des anciens combattants, des prisonniers de guerre et des déportés. Attribution des mêmes droits aux combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord.

Protection des artisans par des statuts professionnels conformément à la loi du 30 octobre 1956.

Extension des constructions scolaires, création de cours complémentaires avec classes techniques dans chaque canton. Avantages consentis aux enfants éloignés des écoles, les enfants des campagnes restant défavorisés par rapport à ceux des villes, même quand ils bénéficient de bourses d'entretien. Développement. de l'éducation post-scolaire agricole et technique. Soutien aux amicales sportives.

Pour les jeunes, création et entretien de foyers ruraux, salles de fêtes et centres de formation professionnelle et artisanale.

Pour les femmes, amélioration de l'habitat rural, facilités dans l'assistance médicale pré-natale et encouragement aux cours ménagers et professionnels.

Soutien des Français rapatriés d'Afrique du Nord en facilitant leur installation et leur logement dans la métropole.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je m'appliquerai tout particulièrement à obtenir de l'Etat une aide plus importante en faveur de l'**expansion économique des Hautes-Alpes,** conformément au programme adopté par le Conseil général dans sa session de mai 1958 et à celui dont il aura à connaître dans sa prochaine session du 8 décembre 1958.

Rapporteur de la Commission spéciale de Serre-Ponçon au Conseil général, commission dont le principal rôle est de résoudre les difficultés entre l'E.D.F. et le département, tous problèmes que j'ai déjà eu à connaître comme conseiller général, je puis vous assurer que j'emploierai toute mon influence et mon autorité à obtenir de l'E.D.F. le respect de ses engagements ainsi que des compensations destinées à améliorer les conditions de vie de nos concitoyens (électricité à tarif réduit, suppression de la taxe sur les compteurs) et dans le cadre des accords Matignon, l'attribution de justes indemnités en cas de nouvelles expropriations.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous connaissez maintenant mon programme. Vous me connaissez pour avoir œuvré dans ce département depuis cinq années comme maire et conseiller général.

A vous de juger !

Votez Roger JOISSON

CANDIDAT RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT PAYSAN POUR L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DES HAUTES-ALPES

investi par le Centre National des Indépendants-Paysans et le Centre Républicain

et **Kléber SARLIN,** remplaçant éventuel

CLAVEL - GAP